

La vie à Kawéni par le trou de la serrure

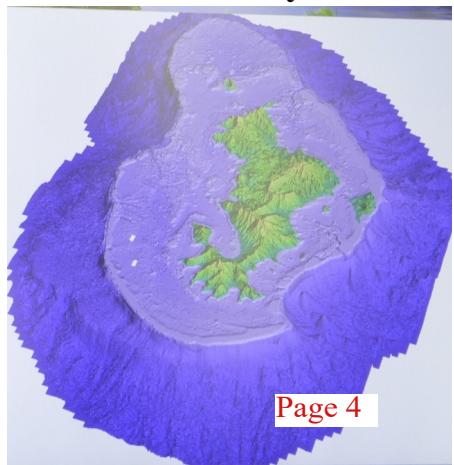


En venant assister au film tourné par, pour et avec les jeunes de Kawéni, on s'attendait à une bonne fiction, une sortie de leur univers quotidien. C'est tout l'inverse : ils nous ont fait pénétrer dans leur monde, leur case, leurs chambres... Une dure réalité mise à nue par leur humour qui fait souvent rire jaune.

Page 2

Géographie

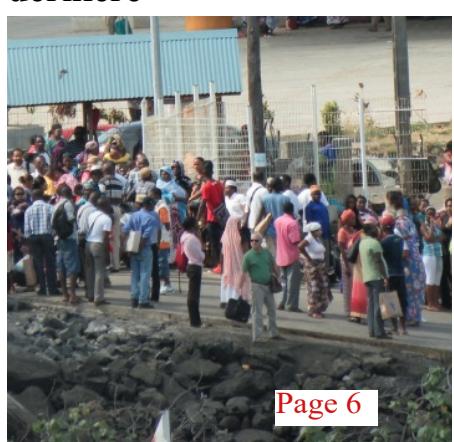
La Litto 3D, une solution aux problèmes fonciers, mais volontairement boycottée



Page 4

Social

Prime de Noël : montants identiques à l'année dernière



Page 6



Votre portail captif par

 **Alter 6.com**
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Social

La vie à Kawéni par le trou de la serrure



Si les habitants étaient les héros de la soirée, les élus n'en ont pas perdu une miette. Dont Issa Issa Abdou, 4ème VP du CD en charge de l'action sociale, et Mohamed Majani maire de Mamoudzou

En venant assister au film tourné par, pour et avec les jeunes de Kawéni, on s'attendait à une bonne fiction, une sortie de leur univers quotidien. C'est tout l'inverse : ils nous ont fait pénétrer dans leur monde, leur case, leurs chambres... Une dure réalité mise à nue par leur humour qui fait souvent rire jaune.

L'arrivée à Mangatélé, sur les hauteurs de Kawéni est impressionnante ce vendredi soir à 20h : la colline est couverte de baba, de mamas, de coco et bacocos, de titis, environ mille personnes tournées vers le grand écran qui projette le film « Kawéni Hima », « Kawéni debout ». Une succession de tranches de vie.

C'est d'abord ce petit garçon as-

sis dans un coin, qui compte les pierres comme on compterait les minutes. Un homme surgit, qui s'étonne de le voir si mal habillé, « comme un sac patate », et sans chaussure. L'expression fait rire l'enfant, manifestement heureux de ces retrouvailles : c'est son père, attrapé par la PAF et renvoyé à Anjouan, un temps d'abandon suffisamment long pour que les conditions de vie du petit se détériorent.

Les morales de centaines de fables

C'est cette bande de jeunes qui se mettent à caillasser la Police aux frontières, la PAF, venue faire une descente. Ils se plaignent de cette immixtion des forces de l'ordre dans leur quotidien à un bacoco

qui leur remonte les bretelles : « vous finirez mal à fuir et à vous comporter comme ça, c'est la loi, il vaut mieux travailler à votre avenir. »

C'est une autre bande de jeunes, qui regarde passer les voitures, « pour renseigner la police si on en voit une qui est volée », et qui s'avouent à moitié que, oui, c'est bien eux qui ont cassé les bornes fontaines, « l'eau devrait être gratuite ! », mais conviennent finalement qu'ils sont allés trop loin.

C'est encore ce jeune qui envoie un CV, un de plus où son adresse est notée en haut, « Kawéni », et qui partira direct à la poubelle, « on vous appellera ». Ses copains parviennent à décrocher un boulot malgré tout : ils auront mentionné un autre quartier sur le courrier.

C'est ce jeune ado, à qui sa maman demande d'aller chercher de l'eau à la borne fontaine, mais qui délaisse le seau et préfère passer du temps avec ses potes, « tes mauvaises fréquentations » lui reprochera-t-elle plus tard en le sermonnant, ce qui lui donne envie de «(se) casser de cette maison. » Son papa interviendra en dialoguant pour le faire changer de cap, et lui apprendre à respecter sa maman.

Différence de moyens

Des expressions d'ados, des comportements comme on peut en entendre partout, dans les beaux comme dans les plus pauvres quartiers. A ceci près que le nombre de jeunes désœuvrés est ici impressionnant. Beaucoup nous disent ne rien faire du tout de leur journée.



Le film est unanimement salué par la critique des habitants du quartier. Un jeune, Sélémani Darkaoui, qui avance travailler dans la médiation scolaire pour la mairie, est secoué : « J'arrive de métropole, et ça me fait mal au cœur de voir la différence de moyens, ils n'ont rien ici, c'est la pauvreté dans les maisons. Il faut savoir qu'ici, une grande majorité des jeunes n'est pas scolarisée. »

Un habitant nous fait remarquer qu'il aurait été préférable que le film soit tourné en français, et non en shimaorais sous-titré, « quelle légitimité ont ces jeunes du coup quand ils disent qu'ils passent le Bac. On sait qu'ils s'expriment bien, ils auraient du intervenir en français. »

Engagements politiques

Car les auteurs sont connus, ce sont même des jeunes militants de la première heure pour changer l'image de leur quartier, comme Scot qui joue le fils de Daharzade : « Le plus dur pour moi, c'était de parler mal à celle qui jouait ma mère. Ça ne me viendrait pas à l'idée de parler comme ça à ma

maman ! » Les mots prononcés dans le film, surtout par la mère sont il est vrai crus, « beaucoup plus que dans la réalité », glissait un habitant.

Enfin, le film tourné par le Centre de Ressources, se termine sur un feedback de la Marche de l'unité, initiée en mai dernier par Julien Gauquelin et Daharzade, et qui doit théoriquement aboutir à la formation d'un Conseil citoyen. Le CDR qui était porteur de projet, filmé par le Québécois Benoît Maheux, en partenariat avec la ville de Mamoudzou, et financé par le Commissariat Général à l'égalité des Territoires.

Ce n'est pas pour rien que l'endroit a été choisi : Mangatélé est le condensé de « manguier » et de « télé », le lieu où tout se sait et rien n'échappe aux oreilles du quartier, une sorte de « manguier à palabres ». Qu'il ait été investi le temps d'une soirée par une grande manifestation populaire n'a donc rien d'extraordinaire. D'ailleurs, à peine l'écran roulé, les joueurs de dominos avaient repris leur place...

Siddi Nadjyedine, adjoint au maire de Mamoudzou chargé de la politique de la ville, prenait le micro à l'issue de la projection, pour annoncer différents projets sur le quartier de Mangatélé, dont « un kiosque, un espace de rencontre, notamment pour les joueurs de cartes, mais aussi vous bénéficiez de la déclinaison des contrats de ville signés avec l'Etat. »

Les jeunes se sont mis à nu devant les élus, qui n'ont pas le droit de les décevoir.

Anne Perzo-Lafond

Danse

Du hip-hop de haute volée avec Lil Stylz, meilleur show de la BOTY 2015

Samedi après-midi, les passants de la Place de la République ont eu droit, parfois sans le savoir, à la démonstration du meilleur show de France de la Battle of the Year 2015, BOTY pour les initiés. Celle des mahorais de Lil Stylz.

Les 8 danseurs de Lil Stylz avait remporté la compétition à Mayotte, et sont allés défendre nos couleurs à Montpellier pour la finale nationale en mai. Remportée par le Crew Total Feeling, elle avait couronné l'équipe Mahoraise pour le « Meilleur show ».

Tout en bicolore et évoquant les tissus traditionnels mahorais, les 8 jeunes de Kahani et Chiconi, font leur entrée sur le tapis noir, largement balayé après les prestations de breakdance de plusieurs groupes et danseurs de l'île.

C'est un feu d'artifice, longuement rodé, qui utilise toutes les nuances de leur morceau de musique hip hop, et notamment les contrebans, qui surprend les spectateurs d'un saut ou d'une acrobatie, avec puis sans tennis... Longuement applaudis, notamment par les représentants des services de la Jeunesse du conseil départemental et de la politique de la ville de la préfecture, autour du sous-préfet en charge de la Cohésion sociale et la jeunesse, Guy Fitzer.

Les vertus du hip-hop

« Mayotte a une envergure in-



ternationale nous répètent les différents groupes qui viennent chaque année de l'extérieur. Il faut juste rendre un travail plus propre », souligne au micro Sophie Huvet, organisatrice de l'événement.

Depuis leur victoire montpelliéenne, l'équipe a perdu deux éléments, restés en métropole pour leurs études post Bac, « et le leader se prépare au métier de chorégraphe. »

Car cette danse des rues ne doit pas être prétexte à isolement, comme le rappelle Haribou Abdallah, le président de l'association Hip-hop évolution qui fédère les groupes à Mayotte : « Non seulement ça occupe les jeunes, mais ça canalise leur énergie après les cours. » Revenu sur son île il y a 6 ans, il parvient à les faire travailler pour atteindre un niveau national.

D'autres groupes, de très jeunes même, y travaillent, pour suivre le parcours de Lil Stylz.

Anne Perzo-Lafond

Géographie

La Litto 3D, une solution aux problèmes fonciers, mais volontairement boycottée



Saïd Hachim exposait les potentiels de la Géomatique notamment avec Litto 3D

A entendre le géographe Saïd Hachim, Mayotte dispose d'un outil d'avant-garde, mais ne l'utilise pas. La Litto 3D et le gâchis qu'induit sa mise à l'écart, étaient présentés lors d'une matinale de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

Le géographe mahorais Saïd Hachim, Administrateur du Système d'Information géographique (SIG) du conseil départemental, était venu présenter vendredi à la CCI les évolutions induites par la géomatique, un mix de la géographie et de l'informatique.

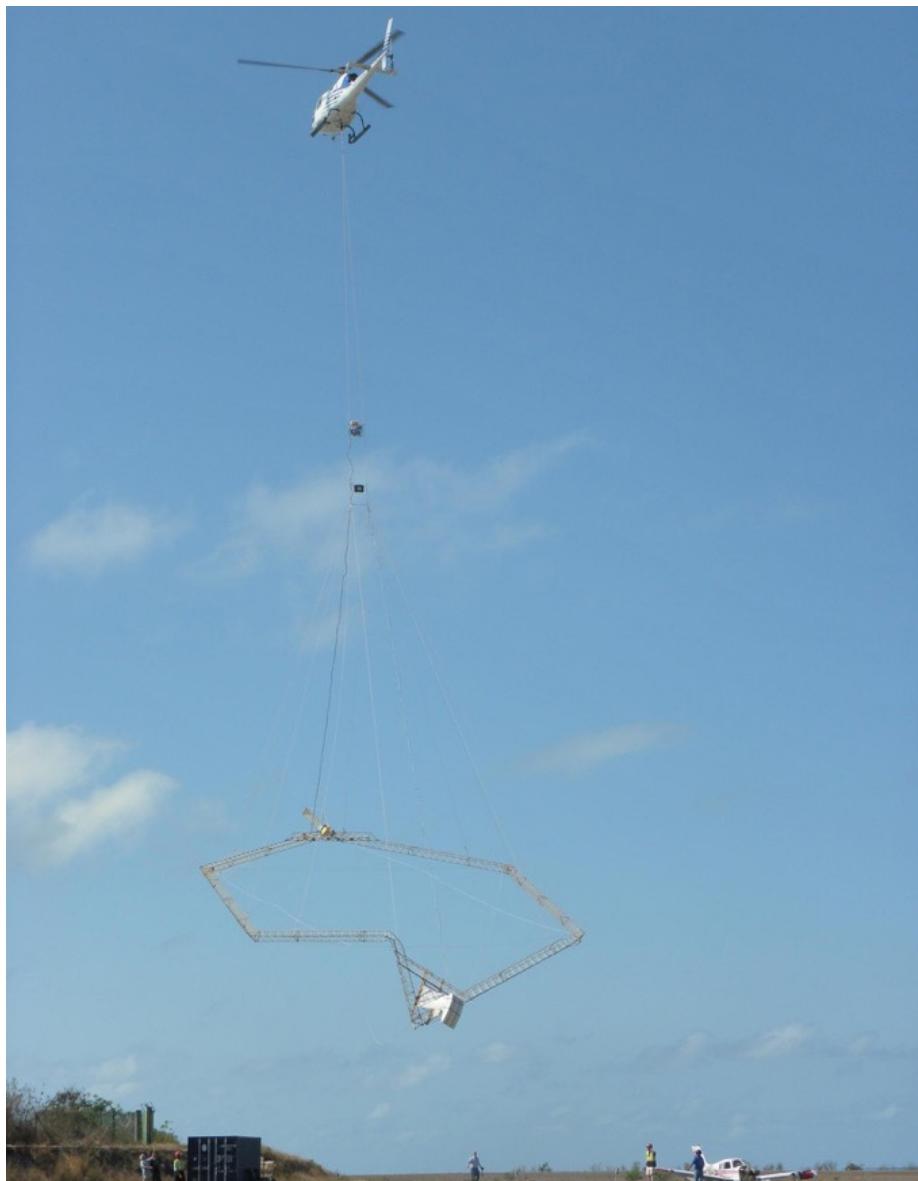
Et la géomatique, c'est comme monsieur Jourdain et sa prose, tout le monde en fait sans le savoir, « en téléphonant, vous renseignez des bases de données », explique le géogra-

phe. Car nous sommes fichés : notre bonne vieille Terre a été découpée en cubes, et chacun des points a une adresse unique.

« A quoi ça sert ? », interroge à la mode de « C'est pas sorcier » notre Jamie mahorais, « A prévoir, s'informer, décider, modéliser l'espace », explique-t-il. Et de citer un exemple pratique : « A Lyon, une appli vous donne les places libres de parking en fonction de votre situation. » Les bandes double-fils disposées actuellement sur les routes de Mayotte vont d'ailleurs servir à renseigner des bases de données sur le flux de véhicules.

Mayotte qui connaît une application directe : « la géolocalisation des véhicules du conseil départemental qui ne peuvent plus aller se balader où ils veulent ! »

A l'entendre, notre île est par-



Des données enregistrées en 2010 par l'hélicoptère de GéoMayotte

mi les mieux dotées en matière d'information géographique. Les données enregistrées notamment lors du passage de l'hélicoptère de GéoMayotte en octobre 2010, ont été rapportées, empilées par couches successives, qui seront superposées à une photographie aérienne. On obtient alors une carte en 3D, qui, permet en zoomant sur une zone, d'en obtenir toutes les informations : « On sait par exemple d'un seul clic quels sont les propriétaires des terrains. »

Un outil inutilisé selon l'agent du conseil départemental : « A l'issue de la chute du mur derrière l'hémicycle, un contentieux est né avec M. Issoufali qui revendique la propriété du

terrain. Un problème qui serait facilement résolu avec l'utilisation de notre Litto 3D. » De la même manière, et toujours selon le spécialiste, « les assiettes fiscales des communes sont faciles à renseigner. »

Volonté de bloquer

Un manque de coordination étonnant entre la technicité proposée et les services fiscaux qui l'incite à accuser : « Il y a une volonté de bloquer parce que ça arrange du monde. » Une des initiateurs de la Litto 3D, qui a couté 1,7 millions d'euros, lui a d'ailleurs lâché : « Vous avez acheté une Porsche et vous l'avez garée dans

la mangrove ! »

Car peu de monde est venu le voir et profiter ainsi de renseignements gratuits. Si ! Un pêcheur, « il voulait savoir où prendre les moanas, qui gravitent entre 400 et 200 mètres de fond. » Notre territoire serait bien couvert, « avec une précision de 20 cm, la largeur d'un parpaing », en dehors de deux petites zones qui apparaissent en blanc (voir carte).

Les dessous de Mayotte

Notre territoire a d'ailleurs été cité en exemple dans une émission du « Des-sous des cartes » de Jean-Christophe Victor, intitulée « Entre terre et mer », et qui permet de comparer les résultats du Shom, de l'IGN et de la Litto 3D. Cette dernière résoudrait le problème du zéro des cartes, qui est celui du niveau le plus bas de la marée la plus basse pour le Shom, ou le niveau de référence des altitudes pour l'IGN. « Une différence qui rend par exemple impossible un référentiel de zone des 50 Pas géométriques à Mayotte », indique Saïd Hachim.

La Litto 3D a proposé un résultat issu des enregistrements à partir faisceau laser émis depuis un avion, ainsi que du navire multifaisceaux le Beaufort-Beaupré pour les grandes profondeurs du lagon.

Le documentaire de Jean-Christophe Victor le met en valeur : « La Réunion s'est entièrement appropriée les utilisations de Litto 3D, Mayotte pas du tout : innovations environnementales, urbanismes, foncier, tourisme, photovoltaïque, géothermie, ressources halieutiques... le potentiel est énorme ! »

Alors ? La Porsche ? Bientôt garée dans la cour du service foncier du département ?!

Anne Perzo-Lafond

Social

Prime de Noël : montants identiques à l'année dernière

*Pôle emploi à Mayotte*

La prime de Noël exceptionnelle est versée depuis 1998 et elle est reconduite chaque année. En 2015, comme l'année dernière, les montants versés ne seront pas revalorisés. A Mayotte, ils sont toujours un quart plus faible que dans les autres départements.

La prime de Noël est versée à Mayotte comme en France, à certains bénéficiaires de minima sociaux: l'Allocation de solidarité Spécifique (ASS), la Rémunération publique de stage(RPS), la RFPE (Rémunération de la Formation Pôle emploi), l'ACCRE-ASS (aide à la création d'entreprise) ou du RSA-activité (ou RSA chapeau) dès lors qu'ils sont indemnisés en ASS et qu'ils ne sont pas connus comme bénéficiaires du RSA socle en novembre ou en décembre 2015.

A Mayotte, et selon les sites de Pôle emploi et du RSA, elle

sera pour 1 personne seule de 38,11€, 2 personnes: 57,17€ (couple ou personne avec un enfant), 3 personnes : 68,60€ (personne seule avec deux enfants ou couple avec un enfant), 4 personnes : 80,03€ (personne seule avec trois enfants ou couple avec deux enfants). Il faut ensuite rajouter 3,81 € par personne supplémentaire. La date de versement pour les bénéficiaires RSA de la prime de noël à Mayotte est attendue autour du 15 décembre.

Nombre de bénéficiaires en hausse

A titre de comparaison, en métropole et les départements d'outre-mer, hors Mayotte, elle sera de 152,45 euros pour 1 personne seule, et de 228,67 euros pour 2 personnes. Soit quatre fois plus. Notre territoire ne bénéficie de cette aide exceptionnelle de fin d'année que depuis 2012.

En 2014 les montants de la prime de Noël n'avaient pas changé par rapport à 2013 et il en est de même cette année.

Le nombre de bénéficiaire de cette prime exceptionnelle dans les DOM est en augmentation depuis quelques années. En 2014, on constatait plus de 2,10% par rapport à 2013, soit 38 216 bénéficiaires contre 37 433.

Le montant total versé par les DOM pour la prime de noël s'est élevé à 7 951 677 euros l'année passée. Le montant accordé en fonction de la situation du demandeur et de la composition familiale est resté stable mais le nombre de bénéficiaires quant à lui a augmenté.

A.P-L.

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.

Faits divers

Mêmes auteurs pour les braquages de la Poste de Passamainty et du Somaco de Combani



Une demi-heure après le braquage armé de la Poste de Passamainty après 9h30, le Somaco de Combani aurait subi le même sort, « vraisemblablement par les mêmes auteurs », indique le commissaire Philippe Miziniak. Si à La Poste deux hommes cagoulés et armés, d'une seule arme de poing, un pistolet automatique, avaient fait irruption, ils étaient cinq au Somaco de Combani 25 minutes après.

Le visage dissimulés par des capuchons et des bandanas, ils ont fait irruption en bloquant la porte de La Poste, faisant fuir les clients. Seuls deux employés sont restés, n'ont pu ouvrir le coffre rapidement, ce qui a incité les deux braqueurs à substituer la caisse, « contenant moins de 500 euros », selon la police

Ils sont repartis à bord d'une Ford Fiesta de couleur sombre, « bleu marine pour certains, grise pour d'autres », dont la plaque d'immatriculation était dissimulée.

L'enquête progresserait rapidement, mais aucune interpellation n'a eu lieu jusqu'à présent.

Pêche

Interdiction de pêche et de commercialisation des crustacés



Crabe de mangrove (Photos : J. Wickel/Lagonia, A. Gigou/A. des aires marines protégées, Y. Stephan/Mayotte découverte)

Le Parc naturel marin communique sur la période d'interdiction de pêche des langoustes, cigales et crabes de mangrove a commencé. Langoustes, cigales de mer et crabes de mangroves sont des espèces réglementées. Respecter cette réglementation, c'est leur permettre de se reproduire et ainsi préserver les ressources pour les années suivantes.

« Comme la plupart des crustacés, les langoustes, les cigales de mer et les crabes sont des animaux à sexes séparés, dont les femelles pondent des œufs qu'elles gardent dans la partie basse de leur abdomen jusqu'à la fin de l'incubation. Lorsque les femelles portent leurs œufs, on dit qu'elles sont ovigères ou « grainées ». En général, ces crustacés pondent une fois par an, la saison chaude étant la plus favorable.

Le maintien de la capacité reproductive d'une population est indispensable à son renouvellement. Il faut donc à la fois laisser un nombre suffisant de juvéniles atteindre la maturité sexuelle et préserver une contribution substantielle des femelles adultes à la reproduction. La réglementation imposant une taille minimale de capture et une

fermeture de la pêche pendant la période de reproduction contribue à l'atteinte de cet objectif.

A Mayotte, un arrêté préfectoral prévoit l'interdiction du 1er novembre au 31 mars de la pêche de la langouste, de la cigale de mer et du crabe de mangrove. La vente et l'achat sont également interdits pendant cette période

En dehors de cette période, les tailles minimales de capture sont de :

– Langoustes : 25 cm de longueur totale (sans les antennes) et 18 cm de longueur céphalothoracique

- Cigale de mer : 20 cm de longueur totale (sans les antennes), donc du rostre à l'extrémité de la queue

- Crabe de mangrove : 12 cm (largeur de la carapace sans les pattes).

Le Parc naturel marin de Mayotte appelle chacun à une attitude responsable pour préserver ces espèces en suivant ces quelques recommandations:

- Pêcheurs, respectez la période d'interdiction et les tailles minimales de capture. En période où la pêche est autorisée, si vous capturez une femelle grainée, rejetez-la.
- Restaurateurs et hôteliers, enlevez ces crustacés de votre carte et sensibilisez vos clients durant la période d'interdiction.

- Consommateurs, n'achetez pas ces crustacés durant la période d'interdiction, refusez les femelles grainées et les produits ne respectant pas la taille minimale en dehors de la période d'interdiction. Pour mémoire, seuls les professionnels ont le droit de vendre le produit de leur pêche.

Toute la réglementation locale est sur le site de la DMSOI.